

La basse

La basse est l'une des disciplines dont le conservatoire de la Ville du Mans assure l'enseignement. Cette page décrit les conditions d'accès, les cours et les possibilités de pratiques collectives.

Page modifiée le mercredi 17 mai 2023 • Données Ville du Mans

Public



© Ville du Mans

Les cours sont accessibles à partir de 7 ans, sur examen pour les élèves non-débutants.

Enseignement

L'enseignement de la basse est assuré par Baptiste Guarenton et Thibault Renou.

Cours

Les cours sont dispensés au 60, rue de Banjan, au Mans. Vous pouvez [situer cette adresse sur une carte](#).